



Lasne nature

Printemps 2026



Visitez notre photothèque 3.0

voir page 11





Président : Willy CALLEEUV :
02 633 24 66

Secrétariat : 02 633 27 64 ou
secretariat@lasne-nature.be

Tresorier : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22

Urbanisme et Aménagement du
territoire : Stéphane GALLOIS :
02 633 38 22 ou
urbanisme@lasne-nature.be

Réserve naturelles (Ru Milhoux et
Bois de l'Epine)
Gestion : Jean-Louis PARMENTIER :
0475/490965 ou
JL.PARMENTIER@lasne-nature.be
Conservateur : Thierry ROLIN :
02 633 28 78

Mobilité : Philippe BOUCHE :
0494 33 62 88 ou
mobilité@lasne-nature.be

Sentiers : Philippe DEWAEL :
02 633 37 76 ou
sentiers@lasne-nature.be

Eau, pollutions :
eauetpollutions@lasne-nature.be

Batraciens : Micheline NYSTEN :
batraciens@lasne-nature.be

Écoles-Nature : Monique LOZET :
0477 635 713 ou
lozetmonique@gmail.com

Plantes et Semences : Valérie
REGNIER : 02 633 24 66 ou
semences@lasne-nature.be

Rédaction : Willy CALLEEUV :
02 633 24 66

Siège social:
12, rue du Mouton 1380 Lasne
Téléphone de l'asbl : 02 633 27 64
Mail : secretariat@lasne-nature.be

Site internet : www.lasne-nature.be



Compte en banque unique pour
les cotisations, notre boutique et la
facturation :

BE31 0012 3262 3355 de
Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Sommaire

3 Editorial

4-5 Associer les cultures au potager pour jardiner sans pesticides

6 Les corridors écologiques invisibles

7 La forêt de Soignes (4)

8-9 Vague de chaleur : que faire pour protéger la nature et les animaux ?

9 Ne jetez plus vos plantes, faites en don !

9 Astuces au jardin

10 Lâchers d'oiseaux d'élevage : un risque sanitaire reconnu, une législation qui tarde à être corrigée

11 Réserves naturelles de Lasne Nature : la photothèque 3.0

12 Placement de nichoirs à moineaux à Lasne

12 Promenades découverte nature

13 Petite Chouette

14 La boutique de Lasne Nature

15 Agenda

16 La nature de mars à mai

Editorial

Nous avons pris connaissance des changements à venir au sein de notre Collège communal.

Nous remercions Madame Laurence Rotthier pour la confiance qu'elle nous a accordée pendant l'exercice de ses différents mandats.

Nous félicitons sa remplaçante, Madame Virginie Poncelet, qui veut s'entourer d'une équipe compétente, d'expérience et disponible.

Lasne Nature avec ses 36 années d'expérience de terrain restera disponible au dialogue afin de partager d'éventuelles solutions aux différentes questions en lien avec l'objet de nos statuts : la faune, la flore sous toutes leurs formes, les plus rudimentaires comme les plus élaborées, la problématique de l'eau et des cours d'eau, les zones humides, la sauvegarde et la défense des chemins, des sentiers, et leur libre accessibilité au public, les pollutions et nuisances de toute nature en ce compris sonores, les déchets y compris leur recyclage, le patrimoine architectural et paysager, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, les déplacements et les transports, le changement climatique et la perte de biodiversité.

Nous souhaitons que la commune de Lasne reste une commune accueillante à la nature et à ceux qui la respectent. Lasne Nature a de l'expérience, de la disponibilité et peut ainsi offrir sa collaboration dans l'intérêt de la population Lasnoise.

Willy Calleeuw

Clause exonératoire de responsabilité :
Lasne nature asbl s'exonère de toute responsabilité quelconque en ce qui concerne la publication d'articles dans son bulletin trimestriel. L'acceptation par l'asbl de la publication d'articles dans le bulletin en question ne peut être considérée comme une reconnaissance implicite de responsabilité dans son chef. Seul(s) l'auteur ou les auteurs des articles est/sont responsables du contenu de leur(s) article(s) et des points de vue défendus dans ces articles».



Associer les cultures au potager pour jardiner sans pesticides

Les associations de cultures permettent d'éloigner les insectes indésirables du potager sans recourir aux pesticides. Découvrez tous les autres avantages.

Les oignons aiment les carottes. Et oui, au potager, les associations de cultures peuvent être déterminantes. Certaines plantes font fuir des insectes qui nuisent à tel légume. D'autres produisent les nutriments dont certaines racines ont besoin... Certains mariages sont bénéfiques, d'autres sont désastreux.

Quels légumes associer au potager ?

Le tableau ci-dessous présente les principales associations de cultures.

Les associations bénéfiques sont en vert, celles à éviter en rouge.

En blanc, les associations qui ne sont ni positives,

ni négatives.

Les avantages de l'association des cultures

Éloigner les maladies et les parasites

L'association des cultures implique de mélanger les différentes plantes sur une même parcelle. Cette polyculture disperse les plantes et empêche qu'une culture entière soit ravagée lorsque des animaux ou une maladie s'installent.

Certaines plantes éloignent les insectes et ravageurs ou peuvent prévenir des maladies. Elles émettent des molécules répulsives par leurs racines, leurs feuilles ou leurs fleurs. Ces plantes agissent comme des répulsifs naturels aux côtés des plantes sensibles.

Par exemple :

- contre les mouches de l'oignon et de la carotte : la carotte + l'oignon ou l'échalote;

- contre les altises (petits insectes) : le chou + la laitue ou l'épinard ;

- contre le tarsonème (acarien) : le fraisier + l'ail ;

- contre la mouche des semis : le haricot + la tomate ;

- contre la teigne du poireau (papillon) : le poireau + la carotte ou le céleri.

Parfois, certaines plantes attirent tel ou tel insecte. On peut les utiliser pour éloigner les indésirables des cultures à protéger. Ou les transformer en piège en y attirant les prédateurs des nuisibles.

Par exemple, la bourrache attire les syrphes, une espèce de mouche qui pond sur les choux plantés à proximité. Les larves des insectes y consommeront les pucerons et les Chenilles de la piéride du chou, ce qui protège le légume de ses nuisibles.

Apporter des nutriments

Le compagnonnage permet de nourrir des cultures. Par exemple, la famille des légumineuses (haricot, pois, fèves...) puise l'azote dans l'air et le libère dans le sol au fur et à mesure de la décomposition des racines. On associe donc ces légumes à des plantes gourmandes en azote (épinard, fenouil, choux, plantes aromatiques annuelles...). Ce principe ressemble à celui des rotations de culture. La différence est que les cultures sont cultivées ensemble, pas l'une à la suite de l'autre. Idéalement, les deux systèmes se complètent.

Assurer la pollinisation

Pour avoir de bons légumes, rien de tel que la pollinisation. Pour l'encourager, on plante des espèces mellifères près des cultures. Bourrache, phacélie, achillée ou centaurée attirent les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Ceux-ci en profitent pour féconder les plantes du potager. Ce qui valorise la production des légumes « fruits » (fraises, concombres...).

Optimiser l'occupation du sol

Certaines plantes sont de véritables couvre-sols. Par exemple, la courge possède de grandes feuilles. Bien déployées, elles s'étendent pour former une couche protectrice. Cela freine le développement des « mauvaises » herbes et conserve l'humidité. Ses voisines profitent de ces avantages.

Le cycle de vie d'une espèce peut être long ou court. Associer des cultures rapides avec des lentes rentabilise l'espace. Par exemple, les plants



de choux ou de tomates demandent du temps avant d'atteindre la maturité. On peut les combiner avec des salades qui se récoltent assez vite, avant que les plantes lentes n'occupent leur espace de culture.

Donner un coup de main végétal

Certaines plantes se développent en hauteur. Cela peut avoir des avantages pour d'autres cultures. Par exemple, le maïs peut servir de tuteur naturel au haricot. D'autres variétés hautes peuvent protéger les salades des rayons du soleil.

Faciliter le travail du jardinier

On peut cultiver certaines plantes ensemble en fonction de leurs caractéristiques : mêmes besoins en eau ou en éléments fertilisants.

Sources

- Pirlet M. et G., 2009, « Les cultures associées », éd. Nature&Progrès.
- Trédoulat T., 2011, « Le traité Rustica du jardinage avec la lune », éd. Rustica.
- Thorez J.-P., 2008, « Pucerons, mildiou, limaces... Prévenir, identifier, soigner bio », éd. terre vivante.
- Louis J.-P., 1999, « Jardiner plus naturel », éd. minerva.
- Beauvais M., 2011, « Jardiner bio sans se raconter de salades ! », éd. Rustica

<https://www.ecoconso.be/fr/content/associer-les-cultures-au-potager-pour-jardiner-sans-pesticides>



Les corridors écologiques invisibles



Les paysages de Lasne semblent paisibles et immobiles, mais ils sont traversés en permanence par une multitude de déplacements discrets. Entre jardins, haies, talus et chemins creux, un véritable réseau de **corridors écologiques invisibles** permet

à la faune locale de circuler, se nourrir et se reproduire. Comprendre ces passages, c'est mieux protéger la biodiversité qui vit à nos côtés.

Les voyageurs discrets de Lasne

La commune accueille une faune variée qui dépend de ces continuités naturelles. Les **hérissons** utilisent les jardins et les haies pour se déplacer à l'abri des prédateurs. Les **écureuils** empruntent les lisières boisées et les alignements d'arbres comme des autoroutes aériennes. Les **chevreuils**, plus farouches, suivent les lisières forestières et les prairies ouvertes pour rejoindre leurs zones de repos. Les **amphibiens** — tritons, grenouilles, crapauds — se déplacent entre mares, fossés et zones humides via les talus herbeux et les bords de chemins. Quant aux **chauves-souris**, elles naviguent la nuit en longeant les haies et les arbres isolés, véritables repères sonores dans l'obscurité. Même les **insectes pollinisateurs** profitent de ces continuités végétales pour se déplacer de fleur en fleur.

Haies anciennes et talus : des refuges essentiels

Les haies anciennes de Lasne sont de véritables micro-forêts linéaires. Elles associent souvent aubépine, prunellier, noisetier, charme, sureau,



églantier et ronces.

Cette diversité crée une structure en étages — herbacé, arbustif, arboré — qui offre nourriture, abris et sites de nidification.

Les haies de bois mort sont aussi un trésor de biodiversité entre les jardins, et soyons honnêtes, plus esthétiques que des grillages métalliques....



Les talus, quant à eux, sont des zones en pente souvent riches en fleurs sauvages, mousses et petits arbustes. Leur sol non travaillé abrite une faune souterraine abondante : vers, coléoptères, micromammifères. Ils servent aussi de rampes naturelles pour relier deux habitats séparés par une route ou un champ.

Jardins privés : un maillon décisif

À Lasne, une grande partie du territoire est composée de jardins, prairies, champs et bois : une belle diversité en somme. Chacun peut donc devenir un maillon essentiel du réseau écologique.



Quelques gestes simples suffisent au jardin :

- **Créer des passages** dans les clôtures pour les hérissons.
- **Planter des haies indigènes** plutôt que des thuyas ou des lauriers.
- **Laisser une zone sauvage** : herbes hautes, tas de bois, feuilles mortes.
- **Installer une mare naturelle**, même petite, pour les amphibiens et les insectes.
- **Réduire l'éclairage nocturne**, qui perturbe chauves-souris et insectes.

En reliant ces espaces entre eux, les jardins deviennent des ponts vivants.

Les corridors écologiques ne sont pas seulement dans les forêts : ils commencent souvent... derrière la maison.

Tatiana Lequime



La forêt de Soignes (4)

Nouveaux plans de gestion

Les nouveaux plans de gestion de la Forêt de Soignes (un par région) sont établis à moyen terme (de 20 à 24 ans). Ils décrivent les limites des zones Natura 2000, les toutes dernières visions au niveau de la gestion forestière, les effets attendus du changement climatique et l'exécution de mesures qui ont été intégrées dans le schéma de structure interrégional. On retrouve les lignes de force suivantes dans les plans de gestion des trois Régions :

- Améliorer et augmenter la valeur naturelle afin de défragmenter la forêt (reconnecter les fragments de forêt), augmenter la richesse en essences, améliorer la structure forestière, laisser plus de bois mort sur pied et couché (pour servir d'habitat aux insectes, aux champignons, aux oiseaux et bien d'autres organismes), et porter un intérêt particulier à la faune et la flore spécifiques.
- Renforcer les défenses de la forêt face aux effets attendus du changement climatique, tels qu'une sécheresse extrême au printemps, des hivers très humides, des orages violents et une augmentation du nombre de fortes tempêtes.
- Trouver un équilibre durable entre loisirs, protection de la biodiversité et exploitation forestière.
- Augmenter la connaissance de la forêt.
- Préserver les qualités paysagères, ainsi que le patrimoine géologique, archéologique, pédologique et architectural.



Tous ces aspects sont étroitement liés ; ils s'influencent mutuellement de façon complexe. Les paysages typiques, comme la hêtraie cathédrale, sont partiellement maintenus. Les clairières, les plans d'eau et les lisières font l'objet d'une attention accrue. L'aspect de la forêt va changer lentement mais sûrement, pour devenir plus mélangé et stratifié, plusieurs drèves vont être rénovées et certaines parties de la forêt feront l'objet d'une gestion moins intensive ou ne seront plus gérées du tout, afin de favoriser des processus spontanés et naturels. Le Chêne sessile, de même que d'autres essences plus rares, telles que le Charme et le Tilleul à petites feuilles, seront plantés en plus grand nombre ou auront davantage l'occasion de connaître une régénération spontanée. Grâce à la régénération naturelle d'essences indigènes, la forêt connaîtra un rajeunissement là où c'est nécessaire. La devise des gestionnaires forestiers est d'imiter la

nature, et de guider ou d'accompagner la dynamique naturelle.

Sylviculture

Les nouvelles priorités dans la forêt Les fonctions récréatives et écologiques des forêts n'ont cessé de gagner en importance ces dernières décennies en Europe occidentale, et à juste titre. De ce fait, la fonction économique, qui repose sur la production de bois, a un peu régressé. D'aucuns pensent qu'une forêt pousse toute seule et ne nécessite aucune gestion. C'est vrai, mais une évolution spontanée de la forêt présente plusieurs inconvénients.

C'est ainsi que les clairières se referment et que les plans d'eau s'assèchent. Les drèves disparaissent ou deviennent méconnaissables, les arbres morts et

instables représentent un danger pour les visiteurs et suite à la prédominance des espèces sciaphiles (qui recherchent l'ombre), les autres espèces, héliophiles (qui recherchent la lumière du soleil), sont sans cesse évincées. Sans intervention humaine, le hêtre devient prédominant un peu partout dans la forêt, surtout maintenant que cette essence connaît une régénération spectaculaire et abondante. Cela signifie à moyen terme la fin du chêne, des conifères et autres essences héliophiles, et donc un appauvrissement des

essences. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la diversité des espèces au niveau de la couche herbacée et buissonnante.

Lors des abattages, on obtient de la matière première renouvelable et durable. C'est important pour contrôler la composition des espèces et la quantité de lumière qui pénètre à l'étage secondaire (couche arbustive moyenne), dans la couche buissonnante et la couche herbacée.

Le label FSC valable pour les parties flamande et bruxelloise de la forêt, ainsi que le label PEFC en vigueur sur le territoire wallon, renforcent positivement la gestion durable du site. Cela signifie que le bois extrait de la forêt est certifié durable et que dans le commerce, il est reconnu comme étant produit de façon durable.

<https://www.foret-de-soignes.be/la-foret-de-soignes/gestion/>



Vague de chaleur : que faire pour protéger la nature et les animaux ?

Les vagues de chaleur n'ont malheureusement plus rien d'exceptionnel. Elles deviennent la norme. Alors que les étés s'annoncent plus longs et plus secs, la nature est mise à rude épreuve. Mais nous pouvons tous et toutes agir pour la soulager. Voici nos huit conseils essentiels pour faire de votre coin de verdure une petite oasis salvateur.



Lutter contre le changement climatique peut globalement se faire de deux façons : en diminuant les causes, et en s'adaptant à ses conséquences. Lutter contre la canicule fait partie de la deuxième catégorie, puisque désormais, elles sont de plus en plus fréquentes et longues. Heureusement cependant, la nature nous offre de nombreuses solutions pour en limiter les effets indésirables et protéger les animaux. Voici nos sept conseils que vous pouvez mettre en pratique dès aujourd'hui, sur votre terrasse ou dans votre jardin !

1. Offrez de l'ombre

Offrir un peu de fraîcheur est crucial pour la plupart des êtres vivants, que ce soit pour les hérissons, oiseaux, insectes ou même pour les plantes. Vous pouvez installer un parasol, ou même une toile entre deux arbres et regrouper les plantes ensemble pour créer un microclimat, par exemple.

2. Donnez à boire aux animaux !

Ceci est le plus important : quelque part, de préférence dans votre coin d'ombre, sur votre terrasse ou dans votre jardin, installez des coupelles d'eau pour les petits animaux comme les oiseaux ou les hérissons. Ils en ont particulièrement besoin pour survivre à ces fortes chaleurs !

Changez l'eau régulièrement afin qu'elle reste propre, et évitez des récipients trop profonds dans lesquels ils pourraient se noyer.

3. Arrosez intelligemment

Évidemment, les plantes ont soif aussi. Mais il reste quelques règles à observer pour le faire de façon économique et efficace. Le bon réflexe : tôt le matin ou tard le soir, pour éviter l'évaporation. Par ailleurs, n'arrosez que le pied des plantes et non les feuilles, de préférence avec de l'eau de pluie.

4. Hôtel à insectes d'été

Les hôtels à insectes sont des abris essentiels pour les petits habitants de notre planète. Mais prenez garde où il est installé : pour leur être utile, l'hôtel à insecte doit être à l'abri des fortes chaleurs. Évitez donc de l'orienter plein sud. Si possible, (dé)placez-le à l'ombre, ou ajoutez-lui une protection solaire temporaire (avec une planche ou des feuillages, par exemple).

5. Cessez de tondre et de ramasser les feuilles et les branches

Notre objectif : faire de nos jardins des éponges. Il s'agit du moyen le plus rapide de constituer des réserves d'eau. Tondu à ras, un jardin n'est guère bon qu'à faire plaisir au regard des amateurs de jardins anglais.



Au plus il y a de couches organiques (herbes, feuilles, compost, mousse, arbres), au plus le sol conservera la moindre goutte d'eau absorbée. Un jardin bien fourni peut faire baisser la température au sol de plusieurs degrés... Et sera bien plus accueillant pour les animaux ! Laissez la tondeuse au garage jusqu'en septembre, faites un tas de brindilles pour créer des cachettes pour les animaux, et laissez les feuilles là où elles sont !

6. Couvrez le sol nu

Un sol nu s'assèche très rapidement : il ne sera plus bon ni à accueillir et garder l'eau de la prochaine pluie, ni à conserver une certaine fraîcheur, ni à héberger la faune. Il faut donc le recouvrir d'une couche aussi épaisse que possible de « paillis ». Cela peut prendre différentes formes : vous pouvez par exemple répandre du compost, des copeaux de bois et déchets de jardin. Cela vous évitera un trajet au parc à conteneur et surtout, vous offrirez une arme puissante à la nature pour se protéger.

7. Plantez, plantez, plantez !

Les arbres sont nos superhéros : ils absorbent le CO₂, assurent un meilleur équilibre du cycle de l'eau, offrent de l'ombre, et accueillent tout un écosystème précieux.

Et ils se bonifient avec le temps : au plus ils sont hauts, au plus ils offrent de l'ombre ; au plus ils sont vieux, au plus ils absorbent du CO₂. Bref, si vous le pouvez, plantez des arbres et des arbustes ! Ils feront office d'air conditionné et de pompe à eau, tout ça gratuitement !

8. Voyez à plus long terme



Avec les effets de la crise climatique qui se font déjà ressentir largement jusque chez nous, il est urgent que chacun d'entre nous développe une vision à plus long terme. Pas seulement pour la sécheresse et les inondations, mais aussi pour la conservation de la biodiversité, par exemple.

Voyez votre jardin comme une expérimentation des solutions basées sur la nature : plantez des fleurs pour les pollinisateurs, commencez un compost, remplacez une partie de vos dalles par des plantes vivaces, créez un potager bio... et constatez la différence !

Aucun geste n'est trop petit face à la canicule. En adoptant ces quelques réflexes simples, vous pouvez réellement sauver des vies... et devenir ainsi un héros ou héroïne de la nature.

Vague de chaleur : que faire pour protéger la nature et les animaux ? | WWF Belgique

Ne jetez plus vos plantes, faites en don !

La Cellule Plantes et Semences de Lasne Nature a pour but d'essaimer de la biodiversité tout en la protégeant.

Vous faites peut-être partie de ces jardiniers qui constatent au printemps que certaines plantes se multiplient jusqu'à envahir certains parterres. Plutôt que de les jeter au compost, pensez à en faire don à vos voisins ou connaissances ou à notre cellule Plantes et Semences. Ce simple geste répandra encore plus de biodiversité.



Vous avez la main verte, un peu de temps et aimez jardiner, alors venez rejoindre notre petite équipe. Nous sommes des bénévoles amoureux de la nature qui préparons des pots avec des semis, des boutures de rosiers ou avec l'excédent de nos plantes afin de les vendre lors de la foire aux plantes des jardins d'Aywiers qui a lieu début mai et début octobre.

Informations: contactez Valérie au 0473 57 98 04 ou via semences@lasne-nature.be

Valérie Régnier Responsable de la Cellule Plantes et Semences

Astuces au jardin

1ère astuce

Plantez du myosotis ou de la lavande entre les pieds de vos framboisiers afin d'éloigner le ver du framboisier.

2ème astuce

STOP aux limaces !

- Les limaces détestent les odeurs fortes. L'ail, l'ail des ours, la lavande, la menthe, le romarin, la sauge et le thym éloigneront les limaces.
- Un parterre de géranium vivace formera un joli barrage à ces gastéropodes.
- La bourrache très mellifère attire les insectes pollinisateurs indispensables à certains légumes comme la courgette et la tomate tout en faisant fuir les limaces.



Lâchers d'oiseaux d'élevage : un risque sanitaire reconnu, une législation qui tarde à être corrigée

Alors que la Wallonie enregistre de nouveaux cas de grippe aviaire touchant à la fois la faune sauvage et plusieurs élevages professionnels soumis à des mesures strictes de confinement, le ministre de la Santé, Yves Coppieters, a exprimé publiquement son inquiétude quant au rôle aggravant que peuvent jouer les lâchers massifs de faisans et colverts d'élevage. Malgré les engagements pris auprès de communes concernées par ces pratiques, la mise à jour du cadre réglementaire semble prendre du retard au sein du Cabinet de la ministre de la Chasse, Anne-Catherine Dalcq, ce qui risque de compromettre la possibilité d'encadrer ces lâchers dès la prochaine saison cynégétique. L'absence de coordination entre ministres et l'écart croissant entre exigences sanitaires et pratiques cynégétiques posent question.

Vendredi 5 décembre, la Fédération Canopea réunissait les Ministres Dalcq, Neven et Coppieters lors d'un événement consacré aux enjeux environnementaux. L'occasion d'interroger plus directement le ministre de la Santé Yves Coppieters et la ministre de la Chasse Anne-Catherine Dalcq à propos d'une pratique largement décriée par notre collectif : les lâchers massifs de faisans et de canards colverts, qui consistent à relâcher dans la nature des oiseaux d'élevage destinés à être tirés quelques semaines plus tard.

Sans langue de bois, le premier cité s'est dit inquiet du risque sanitaire de ces pratiques — risque dont il n'avait pas pleinement connaissance il y a encore quelques mois, avant notre rencontre de juin. Selon lui, ces lâchers contribuent à amplifier les épisodes de grippe aviaire observés en Wallonie (voir références). Il a même rappelé que, selon ses mots, "la prochaine grande pandémie proviendra de la grippe aviaire" !

De son côté, la Ministre Dalcq indique que son Cabinet travaille sur la question depuis plusieurs mois, mais sans pouvoir avancer d'échéance. Selon les communes de Lasne et Genappe, qui demandent un encadrement avant la prochaine saison de chasse (voir références), son Cabinet s'était engagé à prendre une initiative réglementaire pour assurer une cohérence régionale.

Les délais de procédure, entre quatre et huit mois entre la proposition d'un arrêté et son entrée en vigueur, imposent à la Ministre un calendrier bien plus rapide qu'actuellement. À défaut, les communes qui ont officiellement sollicité une réforme continueront d'être confrontées à ces pratiques, jugées cruelles et dépourvues d'intérêt cynégétique, en 2026.

Nous avons par ailleurs été surpris d'apprendre que les deux Ministres ne s'étaient encore jamais concertés sur la problématique. Entre-temps, en Wallonie, déjà trois grues cendrées infectées par la grippe aviaire ont été retrouvées mortes et l'ensemble du secteur avicole doit à nouveau confiner son cheptel et assumer les pertes financières (AFSCA, 2025).

Il devient urgent que ces deux Ministres coordonnent leurs actions afin de parvenir à une interdiction des lâchers de plusieurs milliers d'oiseaux d'élevage tels qu'ils sont pratiqués aujourd'hui, avant les prochaines importations

prévues dès juin 2026. Faute de quoi, la Région s'expose à une nouvelle vague épidémique.

Cette pratique, bien que décriée depuis des années par le monde environnementaliste, les associations de protection animale, des éleveurs et même par de nombreux membres au sein des fédérations de chasseurs, peine toujours à être réglementée. Aujourd'hui, l'influence de certains intérêts économiques autour de la chasse-business n'est pas à exclure dans le ralentissement du dossier. Le collectif appelle la ministre de la Chasse Anne Catherine Dalcq à poser des actes concrets en fixant des conditions de lâchers de petit gibier et de gibier d'eau bien plus contraignantes.

Stop aux dérives de la Chasse

Fin décembre 2025, Lasne Nature informe les conseillers communaux de son inquiétude

Mesdames, messieurs les échevins et conseillers communaux,

Nous revenons sur le sujet du lâcher massif de faisans et canards sur notre commune.

Nous connaissons la position du Collège Lasnois qui consiste à attendre une législation régionale qui réglerait cette matière.

Nous savons que la ministre Anne-Catherine Dalcq a l'intention de « faire évoluer certaines pratiques mais la démarche consultative nécessite naturellement du temps » (Question orale au Parlement de Wallonie le 10/11/2025).

Nous lisons dans l'Avenir du 17/12/2025 que selon le cabinet de Madame Dalcq « les parties intervenantes ont été consultées par la ministre et ses services. La ministre a la volonté de mener un travail législatif sur la question, en concertation avec tous les partenaires et avec une double perspective, sanitaire et de repeuplement. La volonté est d'aller le plus vite possible, mais ce travail durera un certain temps et ne sera pas abouti pour juin prochain ».

Dès lors, pourquoi la Commune de Lasne ne prendrait pas ses dispositions pour interdire ces lâchers sur son territoire en 2026 ? Elle connaît les arguments à faire valoir pour que ces massacres cessent.

Voici une occasion de bien commencer l'année 2026 que nous vous souhaitons éclairée et pleine de bon sens.

Willy Calleeuw, président de Lasne Nature

Aucune réponse ne nous est parvenue en ce début février 2026 !

Réerves naturelles de Lasne Nature : la photothèque 3.0

Petit rappel historique

Fin 2013, nous avons imaginé de créer une photothèque regroupant les photos de différentes espèces de la Faune et de la Flore rencontrées et photographiées dans nos Réerves Naturelles. La motivation première était d'être à même de répondre à la question qui nous était fréquemment posée : « Mais que peut-on voir dans la réserve ? »

Une autre raison était bien sûr de constituer un outil d'évaluation de la plus ou moins bonne santé des Réerves sur le plan de la biodiversité.

Nous avons alors pu bénéficier de l'expertise et de l'acharnement de Luc Van Nerom qui a mis en place un logiciel qui nous a permis de disposer d'un outil performant et bien approprié à nos besoins : pour chaque observation, un classement par espèce et par famille, avec photo et date, et possibilité d'ajout d'un commentaire explicatif sur l'espèce ...

Une poignée de photographes amateurs a pris ensuite de nombreux clichés des espèces observées dans les Réerves, et à la fin de l'année 2023, l'inventaire photographique comprenait 488 espèces pour le Ru Milhoux, et 234 pour le Bois de l'Epine.

Mais, au fur et à mesure que les années passaient, les performances du site hébergeant la photothèque se dégradaient de plus en plus et les temps de réponse devenaient inacceptables.

La cause, semble-t-il, était liée à la saturation due à la taille de plus en plus grande des fichiers, aux contraintes grandissantes du site hébergeur sur le plan sécurité, aux système et logiciel obsolètes ...



Evolution actuelle : la photothèque 3.0

Durant les années 2024 et 2025, nous avons pu récupérer l'essentiel des données de l'ancienne



photothèque pour les intégrer dans un nouveau système.

Ceci a permis d'éviter tous les problèmes et inconvenients rencontrés antérieurement, de multiplier les options de tri, tout en permettant de supprimer la contrainte de taille des photos qui apparaissent donc bien meilleure qualité.

Cette nouvelle version est accessible à tous, via <https://phototek.lasne-nature.be/> ou par QR:



Familles d'espèces	
Insectes	286
Fleurs	127
Oiseaux	46
Champignons	42
Arbres	34
Araignées	33
Mammifères	11
Mollusques	10
Batraciens	5
Crustacés	3
Poissons	3
Mousses – Lichens	2
Reptiles	2
Autres Divers	1
Total Espèces	605

Il est évident que les Réerves Naturelles abritent des organismes vivants qui, par conséquent, apparaissent ou disparaissent selon les saisons ou les années.

Il y a certainement encore de grandes possibilités d'inventorier de nombreuses nouvelles espèces supplémentaires. Avis aux amateurs. Si vous avez des photos prises dans une de nos deux réserves, envoyez-les à Thierry Rolin (phototek@lasne-nature.be) avec la date de prise de vue et, si possible, le nom de l'espèce.

Thierry Rolin



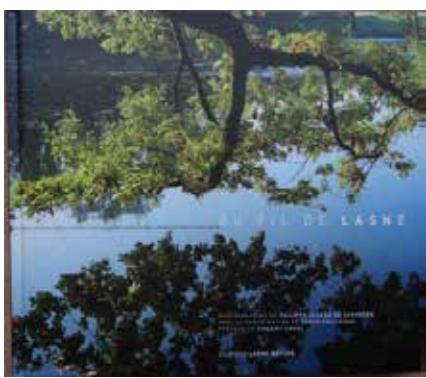
La boutique de Lasne Nature

Nos publications

Le livre de 112 pages «Au fil de Lasne» est un reportage photographique de Philippe Ullens de Schooten et Paolo Pellizzari, préface de Vincent Engel.

«AU FIL DE LASNE»

Prix : 24 € + frais d'expédition de 12,60 €.



Nos topoguides

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel beau cadeau à offrir aux amis.



Topoguide n° 1
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2
« 15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3
« 10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 7.56 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 12,60 €.

Nos cartes

Carte IGN au 1/15000 «200 + 40 km de promenades à Lasne et le sud» édition 2024

Prix : 12,00 € + frais d'expédition de 5,04 €.

Carte des chemins et sentiers de Lasne



Carte reprenant tous les noms des chemins et sentiers de Lasne, avec index.
Prix copie en noir et blanc : 12 € + frais d'expédition : 7.56 €.

Nos nichoirs

Les nichoirs sont en bois de sapin non peint.

Nichoir pour passereaux du genre Mésange : 15 € à enlever au siège de Lasne Nature.



Pour tous renseignements, contactez-nous au 02 633 27 64 ou secretariat@lasne-nature.be

Nos tours de cou

Multifonction, ultra stretch, fabriqué en Europe, Oeko-Tex.

Prix : 15 € + frais d'expédition de 5,04 €.

PROMOTION à 10 €



Topoguide n° 1
«12 Promenades à Lasne»

Topoguide n° 2
« 15 Nouvelles promenades»

Topoguide n° 3
« 10+3 Balades inédites à Lasne»

Prix de chaque topo-guide : 12 € + frais d'expédition de 7.56 €.

Pour l'envoi de 2 ou 3 topo-guides, les frais d'expédition sont de 12,60 €.

Nos semences

Les semences sont récoltées dans les jardins de Lasne.

Sachets de semences

le sachet : 2 € / par 3 : 5 € / par 7 : 12 € + frais d'expédition : 5,04 €.

Renseignements concernant les semences : 02 633 24 66 ou semences@lasne-nature.be

Tous les versements concernant notre boutique sont à effectuer préalablement au compte

BE31 0012 3262 3355 de Lasne Nature à 1380 Lasne

Vous souhaitez donner un peu de votre temps pour une bonne cause, Lasne Nature peut être une solution.

Nous abordons différentes thématiques, telles que la biodiversité, l'urbanisme, les sentiers, la mobilité, l'éducation...

Mais nous assurons aussi un secrétariat, de la comptabilité, de l'édition, de la distribution de bulletins..

Intéressé.e ?

Contactez-nous sur :

secretariat@lasne-nature.be

Bienvenue à tous.

Agenda

Mars 2026	
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 8	Marche : Départ à 10 h à partir du parking Folon à La Hulpe. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Samedi 21	Promenade découverte nature : Inscription obligatoire - Départ à 9h30. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres. Informations et inscription : marie@bronchart.be
Jeudi 26	Assemblée Générale de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h. (voir ci-dessous)
Avril 2026	
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Dimanche 12	Marche : Départ à 10 h à partir du parking d'Aywiers à 1380 Lasne. Gratuit pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les non-membres.
Jeudi 30	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.
Mai 2026	
	La gestion de nos réserves naturelles est organisée en fonction des besoins du moment info 0475/490965 ou JLPARMENTIER@lasne-nature.be
Vendredi 1 au dimanche 3	Fête des plantes aux Jardins d'Aywiers de 10 h à 18 h. Lasne Nature sera présente.
Jeudi 28	Réunion mensuelle de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart (salle des Hauts de Maransart), à 20 h.

Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

Jeudi 26 mars 2026 à 20 h, au Centre Sportif et Culturel de Maransart, 11 rue de Colinet

À l'ordre du jour :

1. Rapport d'activités de l'exercice 2025
2. Rapport financier de l'exercice 2025
3. Décharge aux administrateurs
4. Perspectives et budget pour l'exercice 2026
5. Divers

Ce texte tient lieu de convocation à l'Assemblée Générale. Seuls les membres effectifs, en ordre de cotisation, prennent part aux votes éventuels. Les membres effectifs empêchés d'assister à l'assemblée peuvent donner procuration à un autre membre effectif en règle de cotisation (deux procurations au maximum).

L'Assemblée Générale est ouverte à tous



La nature dans nos Réserves de mars à mai

Toutes les photos illustrant cette rubrique ont été prises dans nos Réserves naturelles du Bois de l'Epine et du Ru Milhoux en mars, avril et mai

Adoxe musquée (*Adoxa moschatellina*)



L'Adoxe musquée, appelée aussi moscatelline, est une plante hermaphrodite précoce, qui fleurit de mars à mai. Elle apprécie les situations ombragées et les sols frais à humides.

Ses petites fleurs verdâtres au parfum musqué, non pédonculées, sont groupées par 4 à 6 au sommet des tiges florales. Elles sont disposées à angle droit les unes des autres pour former une sorte de cube.

Ses feuilles radicales (qui naissent à la base de la plante, à la racine) ont de longues pétioles, sont lobées et comportent 3 folioles.

Escargot des jardins (*Cepaea hortensis*)

L'escargot des jardins ressemble beaucoup à l'escargot des bois (*Cepaea nemoralis*) : ils présentent tous deux une

multitude de formes, unies ou rayées sur fond rose, jaune ou brun, avec une à cinq bandes longitudinales. Il se distingue cependant de *Cepaea nemoralis* par la couleur du péristome (lèvres sur le bord de la coquille), qui est de couleur claire. L'escargot des jardins se rencontre dans les terrains découverts, les prairies,



© M. Breuchart

les haies, les dunes, mais aussi dans les bois ! L'escargot des bois se plaît dans les mêmes milieux, peut-être plus couverts et plus humides.

Ces escargots sont herbivores et ont comme prédateurs, entre autres, la grive musicienne qui est capable de fracasser la coquille sur des objets durs appelés enclumes. Ces deux mollusques ont quasiment la même aire de répartition en Europe de l'Ouest, ils sont absents de la zone méditerranéenne, mais vivent jusqu'en Scandinavie,

et dans les îles britanniques.

Reproduction : les escargots sont hermaphrodites, ce qui signifie que chaque individu possède à la fois des organes reproducteurs mâles (spermatozoïdes) et femelles (ovules). Pour se reproduire, il doit s'accoupler avec un autre escargot, s'échanger des spermatozoïdes, puis les utiliser pour féconder ses propres ovules après une période de gestation, devenant ainsi à la fois père et mère.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)



Ce petit passereau bien répandu en Europe et en Asie est facilement identifiable par son chant distinctif, un chiff-chaff répétitif, d'où il tire son nom anglais (Common Chiffchaff).

Il mesure entre 10 et 12 cm en longueur, a le dos vert brunâtre et le dessous blanc sale, avec un léger sourcil clair.

Il fréquente les milieux boisés de grands feuillus et est commun dans les parcs et jardins arborés. C'est une espèce migratrice partielle, dont certaines populations ou certains individus hivernent sur place ou effectuent des déplacements limités. La zone d'hivernage de la population européenne comprend quelques zones côtières d'Angleterre et s'étend du sud des Pays-Bas au pourtour oriental de la Méditerranée jusqu'en Arabie Saoudite, ainsi qu'en Afrique du Nord, dans les oasis sahariennes.

Le pouillot véloce est une espèce territoriale qui se manifeste par les premiers chants lors de la 2ème quinzaine de février mais la prise de possession des territoires n'intervient que pendant la première quinzaine de mars. L'espèce est discrète en dehors de la période des chants et peut passer inaperçue.

Insectivore, il capture les insectes en inspectant le feuillage mais peut effectuer des captures au vol. La recherche de nourriture a lieu dans les fourrés et les buissons mais également dans les houppiers des arbres pendant la période de reproduction.

Son nid est installé à faible hauteur, dans un buisson épais. La femelle pond 4 à 9 œufs qu'elle couve durant 13-14 jours. Les jeunes sont nourris par la femelle pendant 12 à 15 jours, avant de s'envoler. Comme pour toute espèce se reproduisant au sol, les conditions climatiques (printemps pluvieux) et la préation provoquent de nombreux échecs.

Le pouillot véloce est bien présent dans notre Réserve du Ru Milhoux.

Thierry Rolin